



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

# 132<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

Hanoï (Viet Nam), 28 mars - 1<sup>er</sup> avril 2015



Conseil directeur  
Point 9

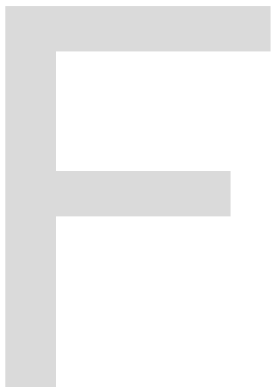
CL/196/9-R.1  
2 mars 2015

## Coopération avec le système des Nations Unies

*Ce document donne un bref aperçu des activités entreprises en coopération avec le système des Nations Unies entre le 15 octobre 2014 et le 15 mars 2015.*

### Organisation des Nations Unies

1. Conformément à la résolution de l'Assemblée générale de mai 2014 sur *l'Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements et l'Union interparlementaire*, des consultations se sont tenues en vue d'un nouvel **accord de coopération** entre les deux Organisations qui assoit leurs relations institutionnelles sur des bases plus solides. Une réunion conjointe du Sous-Comité de l'UIP sur le futur accord de coopération et le Bureau de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP s'est tenue au Siège de l'ONU à New York le 18 novembre 2014, sous la présidence du Président de l'UIP. Les discussions ont porté sur les principaux éléments qui devraient figurer dans le futur accord.
2. Toujours pour donner suite à la résolution de l'Assemblée générale, l'UIP s'est efforcée de faire introduire de nouvelles dispositions dans **une décision de la Commission de la condition de la femme** afin de faire prendre formellement en compte les conclusions de la réunion parlementaire qui accompagne chaque session de la Commission. Plusieurs amendements ont été apportés à la décision concernant les méthodes de travail de la Commission.
3. Un nouvel **agent de liaison de l'ONU** chargé des relations avec les parlements et avec l'UIP a été nommé au sein du Département des affaires économiques et sociales (DAES). Il s'agit de M. Juwang Zhu, Directeur de la Division de l'administration publique qui aidera à généraliser l'importance du travail mené par l'ONU avec les parlements, à faciliter la communication entre tous les départements et l'UIP et d'une manière générale à assurer le suivi de la mise en œuvre de la résolution précitée de l'Assemblée générale. Le Secrétaire général de l'UIP a rencontré le 10 mars le Directeur de la Division et le nouveau Sous-Secrétaire général nommé au DAES.
4. Des consultations étroites se sont tenues entre le Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies à New York et divers services de l'ONU en prévision de la **Quatrième Conférence mondiale des Présidents de parlement**. Parmi les points abordés figuraient des dispositions en matière de protocole et de sécurité, d'installations de conférence et de services connexes. Le Secrétaire général de l'UIP a rencontré le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) ainsi que d'autres hauts fonctionnaires pour discuter de la Conférence des Présidents de parlement, du nouvel accord de coopération et d'autres questions concernant le partenariat ONU-UIP.



5. S'agissant de la **Déclaration de l'après-2015** qui sera adoptée à l'ONU en septembre 2015, le Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès de l'ONU a pris contact avec des missions permanentes à New York pour encourager l'évocation claire dans cette déclaration du rôle des parlements. Des lettres ont été adressées à tous les représentants permanents et le Président de l'UIP a rencontré les deux co-facilitateurs du processus entrepris par l'ONU, les Ambassadeurs d'Irlande et du Kenya. Les missions du Bangladesh, de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Viet Nam ont apporté une aide particulière à cet effort. Par ailleurs, un important **rapport de synthèse du Secrétaire général de l'ONU**, établi en prévision des négociations sur les Objectifs de développement durable (ODD), a fait état plusieurs fois du rôle des parlements dans ce processus.

6. Les 9 et 10 février, le Président de l'UIP a participé à un **débat thématique du Président de l'Assemblée générale sur les moyens de mise en œuvre des ODD**, et a présidé une séance sur le rôle des parlements et des pouvoirs locaux dans cette mise en œuvre. Plusieurs participants ont souligné le rôle et la responsabilité des parlements dans ce processus. Mme N. Assegaf, membre du Parlement indonésien, a présenté, en tant qu'intervenante le travail de l'équipe spéciale de son parlement chargée des ODD.

7. Onze membres du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP ont participé les 2 et 3 février à la session annuelle du **Forum de la jeunesse** de l'ECOSOC. Cette session a permis de dégager le point de vue des jeunes sur les nouveaux ODD. Cette importante délégation était dirigée par le Président du Forum de l'UIP, M. F. Al Tenajji des Emirats arabes unis. Deux jeunes parlementaires ont participé comme intervenants. En marge du forum de la jeunesse de l'ECOSOC, le Président et des membres du Forum de l'UIP ont rencontré M. A. Alhendawi, **Envoyé du Secrétaire général de l'ONU pour la jeunesse**, afin de renforcer les relations entre le Bureau de l'Envoyé et les jeunes parlementaires et discuter d'une éventuelle coopération.

8. **L'audition parlementaire de 2014 à l'ONU** sur le thème *Mettre l'humain au centre des ODD : une responsabilité partagée* a réuni plus de 200 parlementaires et a été organisée avec le Président de l'Assemblée générale. Plusieurs personnalités de haut niveau de l'ONU étaient présents en tant qu'intervenants aux côtés de parlementaires et d'ambassadeurs. Le Secrétaire général de l'ONU a ouvert l'audition et le Sous-Secrétaire général chargé du programme pour l'après-2015 a prononcé un exposé liminaire. Les conclusions de l'audition ont été diffusées à tous les Etats Membres de l'ONU en tant que document officiel.

9. Le 6 janvier, l'UIP a participé à un **atelier organisé par le Groupe des amis de la gouvernance du développement durable**. Ce groupe est dirigé par les missions du Mexique, de la République de Corée et de la Roumanie. L'exposé de l'UIP sur le *Rôle des parlements dans le suivi de la mise en œuvre des ODD* a reçu un accueil chaleureux de la part des participants. Les 4 et 5 décembre, des représentants de l'UIP ont participé à la **réunion du groupe d'experts et à l'atelier** conçus pour aider à définir le programme de travail de l'ECOSOC pour 2015-2016. L'UIP a participé à une table ronde qui a traité des efforts à faire pour que le secteur des entreprises devienne un partenaire au développement.

10. Comme suite au débat sur les drogues tenu au sein de la Commission permanente des Affaires des Nations Unies de l'UIP lors de la 131<sup>ème</sup> Assemblée, le Bureau de l'Observateur permanent à New York a fait campagne pour l'inclusion de dispositions concernant les parlements dans une résolution des Nations Unies sur **la coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue**. En conséquence, l'Assemblée générale "*Salue le rôle constructif que peuvent jouer les parlementaires dans la lutte contre le problème mondial de la drogue et encourage leur participation, selon qu'il convient, aux préparatifs de sa session extraordinaire*".

11. Comme elle s'y était engagée à l'égard du **Forum pour la coopération en matière de développement des Nations Unies**, l'UIP a collaboré étroitement avec ce forum pour préparer le premier colloque de l'exercice biennal 2014-2016 qui se tiendra en République de Corée du 8 au 10 avril 2015. Huit parlementaires participeront à cette rencontre multipartite qui contribuera à redéfinir la coopération pour le développement à la lumière des ODD.

12. A titre de contribution à la **Deuxième Conférence internationale FAO-OMS sur la nutrition** (ICN2) qui s'est tenue à Rome (Italie) du 19 au 21 novembre, une réunion parlementaire a été organisée avec la chambre des députés d'Italie sur le thème *Action des parlements en faveur d'une meilleure nutrition*. Le Président honoraire de l'UIP, M. Pier Ferdinando Casini, a présenté les conclusions de la réunion parlementaire à la Conférence plénière.

13. L'UIP a mobilisé une forte participation parlementaire à la **Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques** tenue à Lima (Pérou) en décembre 2014 sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). De concert avec le Congrès péruvien, le 8 décembre, l'UIP a organisé une réunion parlementaire qui a donné l'occasion aux législateurs d'obtenir des informations de première main sur les grandes questions et orientations qui sous-tendent la Conférence des Nations Unies, d'avoir des échanges avec les négociateurs gouvernementaux directement impliqués dans le processus de prise de décision de la CCNUCC et de confronter leurs vues sur le suivi parlementaire de la session de Lima. La déclaration issue de la réunion parlementaire dont le texte a été transmis au Président de la COP20/CMP10 préconisait aux parlements nationaux de créer des commissions permanentes sur les changements climatiques et à l'UIP d'adopter un plan d'action parlementaire sur la même question. Immédiatement après la session de Lima, l'UIP a entamé des consultations avec un large éventail de partenaires, dont la CCNUCC, dans le but de fournir un support parlementaire efficace au processus de négociations qui devrait aboutir à l'adoption d'un nouvel accord universel et contraignant sur le changement à l'échelle de la planète lors de la session de la COP21/CMP11 qui doit se tenir à Paris à la fin de 2015. Les préparatifs sont en cours en vue d'une rencontre parlementaire majeure dans les locaux du Parlement français parallèlement à la session que la CCNUCC tiendra à Paris.

14. La **Troisième conférence internationale sur l'impact humanitaire des armes nucléaires** s'est tenue au palais de la Hofburg à Vienne les 8 et 9 décembre 2014. Même s'il ne s'agissait pas d'un mécanisme officiel des Nations Unies, la conférence internationale faisait suite à des conférences antérieures tenues à Oslo (Norvège) en mars 2013 et à Nayarit (Mexique) en février 2014 pour mobiliser les initiatives en vue d'une reprise des pourparlers à l'échelle mondiale sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération. A cette occasion, une réunion parlementaire s'est tenue au Parlement autrichien en coopération avec les Parlementaires pour la non-prolifération nucléaire et le désarmement (PNND) et le Secrétaire général de l'UIP a lancé devant la conférence internationale un message ferme au nom de la communauté parlementaire internationale en mettant l'accent sur les points saillants de la récente résolution adoptée par l'UIP sur le thème *Pour un monde exempt d'armes nucléaires : la contribution des parlements*.

15. Il est prévu que le Secrétaire général de l'ONU présente son rapport intérimaire sur la **stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants** (2010-2015) à l'occasion d'une rencontre spéciale de haut niveau organisée au cours de la 59<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme en mars 2015. Le Secrétaire général de l'UIP a été invité à participer au débat en tant qu'intervenant et à faire connaître les bonnes pratiques suivies et les difficultés rencontrées par les parlements dans leurs efforts pour promouvoir la santé des femmes et des enfants.

#### **ONU Femmes**

16. La **carte des femmes en politique (2015)** sera diffusée comme étant l'œuvre commune de l'UIP et d'ONU Femmes. Il est prévu que l'annonce officielle se fasse le 10 mars lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU. La carte sera diffusée à tous les Etats Membres de l'ONU, aux partenaires de l'UIP et aux participants à la réunion parlementaire organisée en marge de la session de la Commission de la condition de la femme.

17. L'UIP et ONU Femmes organiseront le 11 mars la **réunion parlementaire annuelle à l'occasion de la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme** (du 9 au 20 mars). Le thème, *Beijing +20*, retenu pour la réunion reprend celui de la session principale et permettra d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration historique de Beijing à l'occasion de son vingtième anniversaire. Dans sa déclaration devant la Commission, l'UIP mettra en exergue les principales conclusions de la réunion parlementaire.

18. L'UIP a pris part à une conférence internationale sur le thème "*Les femmes au pouvoir et dans le processus de la prise de décisions: Edifier un monde différent*" organisée par le Gouvernement chilien avec l'appui d'ONU Femmes les 27 et 28 février 2015. Le Secrétaire général de l'UIP a prononcé une allocution sur *Les femmes dans les structures du pouvoir et la prise de décision : bâtir un monde différent*.

#### **PNUD**

19. L'UIP s'est jointe à un groupe interinstitutions dirigé par le PNUD (Campagne du Millénaire) qui prépare la prochaine version de **My World**, une enquête mondiale rassemblant les points de vue des citoyens du monde sur le développement. En s'appuyant sur le succès rencontré par l'enquête en ligne actuelle, *My World 2* portera à la connaissance des parlementaires et des autres décideurs les dernières réactions des citoyens à la mise en œuvre des ODD.

20. L'UIP a continué de soutenir un **dialogue sur les capacités et les institutions pour l'après-2015** mené sous les auspices du PNUD et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en prévision de l'adoption des ODD. L'UIP s'est jointe à un **réseau virtuel d'experts sur les indicateurs de gouvernance** qui devra être renforcé pour suivre la mise en œuvre du but poursuivi par les ODD en matière de gouvernance (objectif 16). L'UIP a apporté une contribution importante au premier cycle de consultations au début de février 2015.

21. L'UIP a continué de collaborer étroitement avec les bureaux de pays du PNUD en apportant une **assistance technique** aux parlements nationaux et en les faisant bénéficier de programmes de renforcement des capacités. C'est ce qui est fait depuis six mois en Afghanistan, en Egypte, en Guinée équatoriale, en Guinée-Bissau, au Myanmar, à Trinité-et-Tobago et dans les Emirats arabes unis.

#### **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme**

22. Un **séminaire** sur le thème *Traduire les engagements internationaux en matière de droits de l'homme en réalités nationales : la contribution des parlements aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU* s'est tenu à Manille (Philippines) les 26 et 27 février à l'intention des parlements d'Asie et du Pacifique. Ce séminaire a été organisé conjointement par le Sénat des Philippines et l'UIP en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans le cadre d'une série de rencontres régionales visant à accroître la contribution des parlements au travail du Conseil des droits de l'homme, notamment grâce à sa procédure d'examen périodique universel.

23. Comme il est habituel à chaque session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, l'UIP a présenté son rapport sur les femmes dans la politique et sur l'intervention du Parlement dans le mécanisme d'établissement de rapports dans les pays dont le Comité a examiné les rapports à sa 60<sup>ème</sup> session tenue en février 2015.

#### **ONUSIDA**

24. En coopération avec l'ONUSIDA et l'Assemblée nationale du Viet Nam, l'UIP a envoyé au Viet Nam vers la fin de novembre 2014 une mission de son Groupe consultatif sur le VIH/sida et la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant pour étudier la manière de renforcer la lutte menée par le pays contre le sida. La mission comprenait un atelier à l'intention des membres du Parlement au cours duquel ont été étudiées des méthodes efficaces d'accès au traitement du VIH. L'atelier a été suivi d'une visite sur le terrain qui incluait des réunions avec les organes parlementaires traitant du VIH, des fonctionnaires du système de santé publique et des représentants de la société civile ainsi que des visites dans des services de traitement et de recherche. La mission a recommandé à l'Assemblée nationale vietnamienne certaines améliorations à apporter et a pris note en détail des bonnes pratiques qu'elle a constatées et qu'elle communiquera à la communauté parlementaire mondiale.

25. En décembre l'UIP et l'ONUSIDA ont organisé un dialogue avec un groupe de travail de six membres du Parlement du Kirghizistan mis en place pour réviser le projet de loi portant modification de certains actes législatifs de la République kirghize (code pénal, code de responsabilité administrative et lois sur les rassemblements pacifiques et les médias). La réunion visait à mieux faire comprendre aux membres du Parlement kirghize les principales difficultés qui nuisent à l'efficacité de la lutte contre le VIH, notamment celles découlant du cadre juridique et du cadre d'action des pouvoirs publics. L'accent a été mis sur le rôle que joue le Parlement pour faciliter des interventions efficaces en matière de protection universelle contre le VIH à la suite de quoi les membres du Parlement kirghize se sont engagés à porter à la connaissance de leurs pairs les meilleures pratiques parlementaires en matière de VIH.

#### **UNICEF**

26. Accueilli par l'Assemblée nationale de la République démocratique populaire lao, un séminaire parlementaire régional a été organisé avec l'UNICEF à Vientiane du 4 au 6 novembre. Ce séminaire visait à mieux faire comprendre aux parlementaires et au personnel parlementaire les questions relatives à la malnutrition et au retard de croissance, notamment les effets préjudiciables que peut avoir sur le développement économique des pays l'absence de mesures pour lutter contre la mauvaise alimentation. Les conclusions du séminaire ont été transmises à la réunion parlementaire qui s'est tenue plus tard ce même mois à l'occasion de la conférence FAO/OMS (voir paragraphe 12 ci-dessus).

27. L'UIP a collaboré avec l'UNICEF pour préparer un débat interactif sur le vingt-cinquième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant dans le cadre du travail de la Commission permanente de l'UIP sur la démocratie et des droits de l'homme à la 132<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.

### **Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe**

28. En coopération avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe, l'UIP a tenu une réunion parlementaire le 13 mars lors de la Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe qui avait pour mission d'étudier les progrès accomplis dans la mise en œuvre du cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 et d'adopter un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Les membres du Parlement ont été encouragés à participer à la conférence proprement dite au sein de leur délégation nationale. Des références essentielles aux parlements et à l'UIP ont été incluses dans le texte négocié.

### **OMS**

29. Les 6 et 7 novembre 2014, l'UIP a participé à la consultation des parties prenantes organisée conjointement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les Gouvernements canadien et norvégien sur le thème *La reddition de comptes sur la santé de la mère et de l'enfant: jeter les fondements pour l'après-2015*. Des représentants du Gouvernement, du Parlement, de la société civile et d'organisations internationales assistaient à la réunion et ont réaffirmé leur détermination à accélérer les progrès en matière de santé maternelle et infantile. Les parties prenantes participant à la réunion se sont entendues pour actualiser la stratégie mondiale lancée en septembre 2010 par le Secrétaire général de l'ONU. La première consultation sur cette actualisation s'est tenue à New Delhi les 26 et 27 février et trois représentants de l'UIP ont présenté une contribution parlementaire sur la question.

30. Du 19 au 23 janvier 2015, l'UIP a participé à l'atelier de formation sur le thème "Accountability Loop Budget Advocacy" qui s'est tenu à Harare (Zimbabwe). Organisé par l'initiative Harmonisation pour la santé en Afrique sous les auspices de l'OMS, de l'UIP et d'autres partenaires, l'atelier a donné l'occasion aux parlementaires de cinq pays d'Afrique australe de se familiariser avec ce qu'est un plaidoyer budgétaire efficace et d'acquérir des connaissances et des compétences dans ce domaine.

### **OMM**

31. Avant la session de Lima de la COP20/CMP10, où l'UIP a organisé une réunion parlementaire parallèle (voir paragraphe 11 ci-dessus), l'UIP avait engagé une coopération active avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) afin de porter à l'attention des législateurs la masse de connaissances scientifiques relatives au climat générée par l'OMM et les instances qui lui sont associées telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. De concert avec les experts de l'OMM, l'UIP envisage de publier un manuel à l'intention des parlementaires sur la question de la législation relative au climat.

### **OMC**

32. L'UIP est l'élément moteur derrière un processus vieux de dix ans connu sous le nom de Conférence parlementaire sur l'OMC, qui constitue de facto la dimension parlementaire de cette organisation intergouvernementale. Avec des séances tenues tous les ans et à l'occasion des conférences ministérielles de l'OMC, cette conférence vise à renforcer la transparence extérieure de l'OMC et à lui faire rendre des comptes aux législateurs en tant que représentants du peuple. La session annuelle de la Conférence s'est tenue en 2015 dans les locaux de l'OMC les 16 et 17 février. Y ont participé plus de 350 délégués parlementaires venus de 65 pays. Cette session s'est notamment caractérisée par l'accent mis sur le dialogue entre les parlementaires et les négociateurs et fonctionnaires de haut rang de l'OMC. Elle a permis aux délégués d'obtenir une masse de renseignements indispensables pour faire ratifier rapidement par les parlements divers accords commerciaux négociés à l'OMC tels que le récent Accord sur la facilitation des échanges dont l'entrée en vigueur dépend de la ratification par deux tiers des Membres de l'OMC. Le document final de la Conférence parlementaire a été officiellement transmis au Directeur général de l'OMC qui a participé à la session et a répondu à un certain nombre de questions posées par des délégués parlementaires.